

**RÉPONSE DE MONSIEUR LIONEL ROYER-PERREAUT,
PRÉSIDENT DE LA SOLEAM**

**CONCERNANT LE RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES
RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES COMPTES ET AU
CONTRÔLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA
SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DE
L'AIRE MÉTROPOLITAINE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
(SOLEAM)**

du 03 MARS 2021

N° 2021-0194
Courrier Arrivée

LE PRESIDENT

Monsieur le Président de la Chambre
Régionale des Comptes de Provence
Alpes Côte d'Azur
17 rue de Pomègues
13295 MARSEILLE CEDEX 08

Nos Réf : LRP/ JYM/CG/2021-109

Marseille, le 26 Février 2021

Objet : Réponse au Rapport d'Observations Définitives
sur la gestion de la SPL SOLEAM pour la période 2016-2018.

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé et j'ai bien reçu le 5 Février 2021 le Rapport d'Observations Définitives pour la gestion sur les exercices 2010 à 2018 de la Société Locale d'Équipement et d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine (Aix-Marseille-Provence), SOLEAM.

Il paraît en préambule utile de rappeler que la gouvernance de la SOLEAM a changé à l'occasion du Conseil d'Administration du 4 Novembre 2020 où j'ai été élu Président en remplacement de Monsieur Gérard CHENOZ qui avait exercé cette fonction de 2014 à 2020, il avait été précédé à ce poste par Monsieur Yves MORAINÉ de 2010 à 2014. Le rapport de la Chambre énonce 4 recommandations dont je prends note et que je présenterai au Conseil d'Administration avant mise en œuvre par le Directeur Général :

- Recommandation N° 1 - relative à la stratégie de SOLEAM au regard de la SPLA d'Intérêt National,
- Recommandation N° 2 - relative à l'engagement des démarches pour parvenir à la clôture des concessions à l'arrêt,
- Recommandation N° 3 - relative à la mise en place d'une comptabilité analytique des coûts,
- Recommandation N° 4 - visant à mettre fin à la gestion en propre du village d'entreprises de Mourepiane.

J'entends de plus les remarques de la Chambre sur :

- l'évolution souhaitée de l'actionnariat,
- la nécessité de renforcer le rôle du Conseil d'Administration,
- la nécessité de renégocier l'accord d'entreprise,
- les améliorations souhaitables de l'organisation de la commande publique avec une plus grande implication de la Commission d'Appel d'offres.
- l'atteinte des objectifs à améliorer pour l'opération Grand Centre-Ville d'ici 2025.

Elles seront intégrées à la feuille de route que je me fixe pour mon mandat qui démarre.

SOLEAM est un très bel outil métropolitain qui doit se développer au service de ses collectivités actionnaires.

Je conduirai les évolutions et les changements nécessaires dans cet objectif.

Veillez, Monsieur Le Président, croire en ma respectueuse considération.



Lionel ROYER-PERREAUT